Docket No. 318331US&

IN THE UNITE ATES PATENT AND TRADEMARK OFFICE

IN RE APPLICATION OF: Elisabeth DELEVOYE, et al.

GAU:

2817

SERIAL NO: 11/939,934

FILED:

November 14, 2007

FOR:

MECHANICAL OSCILLATOR FORMED BY A NETWORK OF BASIC

OSCILLATORS

SUBMISSION NOTICE REGARDING PRIORITY DOCUMENT(S)

COMMISSIONER FOR PATENTS ALEXANDRIA, VIRGINIA 22313

SIR:

Certified copies of the Convention Application(s) corresponding to the above-captioned matter:

- are submitted herewith
- □ were filed in prior application

filed

☐ were submitted to the International Bureau in PCT Application Number

Receipt of the certified copies by the International Bureau in a timely manner under PCT Rule 17.1(a) has been acknowledged as evidenced by the attached PCT/IB/304.

Respectfully Submitted,

OBLON, SPIVAK, McCLELLAND, MAIER & NEUSTADT, P.C.

Gregory J. Maiek

Registration No. 25,599

Paul J. Killos

Registration No. 58,014

Customer Number 22850

Tel. (703) 413-3000 Fax. (703) 413-2220 (OSMMN 11/04)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Breweit d'invention

Certificat d'utilité

COPIE OFFICIELLE

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que le document ci-annexé est la copie certifiée conforme d'une demande de titre de propriété industrielle déposée à l'Institut.

Fait à Paris, le 18 0CT. 2007

Pour le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle Le Chef du Département des brevets

Martine PLANCHE



BREVET D'INVENTION



CERTIFICAT D'UTILITE

26bis, rue de Saint-Pétersbourg 75800 Paris Cédex 08

Téléphone: 01 53.04.53.04 Télécopie: 01.53.04.52.65

Code de la propriété intellectuelle-livreVI

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

DATE DE REMISE DES PIÈCES: 22/12/2006
N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL: 0655909
DÉPARTEMENT DE DÉPÔT:
DATE DE DÉPÔT:

Symbol de la company de la c

1 NATURE DE LA DEMANDE			
Demande de brevet			
2 TITRE DE L'INVENTION			
	OSCILLATEUR MECANIQUE FORME D'UN RESEAU D'OSCILLATEURS ELEMENTAIRES		
3 DECLARATION DE PRIORITE OU	Pays ou organisation Date N°		
REQUETE DU BENEFICE DE LA DATE DE			
DEPOT D'UNE DEMANDE ANTERIEURE			
FRANCAISE			
4-1 DEMANDEUR			
Nom	COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE		
Rue	25 rue Leblanc		
	Immeuble "Le Ponant D"		
Code postal et ville	75015 PARIS		
Pays	France		
Nationalité	France		
Forme juridique			
N° de téléphone	01.69.08.82.96		
N° de télécopie	01.69.08.82.92		
5A MANDATAIRE			
Nom	POULIN		
Prénom	Gérard		
Qualité	Liste spéciale: 422-5/S002, Pouvoir général: 7068		
Cabinet ou Société	BREVATOME		
Rue	3, rue du Docteur Lancereaux		
Code postal et ville	75008 PARIS		
N° de téléphone	01 53 83 94 00		
N° de télécopie	01 45 63 83 33		
Courrier électronique	brevets.patents@brevalex.com		

1er dépôt

6 DOCUMENTS ET FICHIERS JOINTS	Fichier électronique	Pages	•	Détails
Texte du brevet	textebrevet.pdf	24		D 20, R 3, AB 1
Dessins	dessins.pdf	5		page 5, figures 20, Abrégé page 1, Fig.2
Désignation d'inventeurs	Design.PDF			
Pouvoir général				
7 MODE DE PAIEMENT				
Mode de paiement	Prélèvement du compte courant			
Numéro du compte client	024			
8 RAPPORT DE RECHERCHE				
Etablissement immédiat				
9 REDEVANCES JOINTES	Devise	Taux	Quantité	Montant à payer
062 Dépôt d'une demande électronique	EURO	25.00	1.00	25.00
063 Rapport de recherche	EURO	500.00	1.00	500.00
Total à acquitter	EURO			525.00

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

Signé par Signataire: FR, BREVATOME, Gerard POULIN Emetteur du certificat: FR, INPI, INPI-EN-LIGNE 1.0

Fonction (Mandataire)



BREVET D'INVENTION CERTIFICAT D'UTILITE

Réception électronique de la soumission

Il est certifié par la présente qu'une demande de brevet (ou d'un certificat d'utilité) a été reçue par le biais du dépôt électronique sécurisé de l'INPI. Après réception, un numéro d'enregistrement et une date de réception ont été automatiquement attribués.

0655909		
1000005929		
22 décembre 2006		
Institut National de la Propriété Industrielle		
B15679JCI-DD3291VR		
COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE		
FR		
package-data.xml	FR-office-specific-info.xml	
request.xml	fee-sheet.xml	
application-body.xml	indication-bio-deposit.xml	
textebrevet.pdf (24 p.)	dessins.pdf (5 p.)	
Design.PDF (1 p.)	Requetefr.PDF (2 p.)	
ValidLog.PDF (1 p.)		
FR, BREVATOME, Gerard POULIN Subject: FR, BREVATOME, Gerard POULIN; Issuer: FR, INPI, INPI- EN-LIGNE 1.0		
Dépôt électronique		
22 décembre 2006, 15:44:31 (CET)		
E0:D6:1E:D2:BC:D0:CE:DA:E7:98:6F:A9:DE:6D:84:70:74:54:32:F2		
	1000005929 22 décembre 2006 Institut National de la Propriété Industr B15679JCI-DD3291VR COMMISSARIAT A L'ENERGIE AT FR package-data.xml request.xml application-body.xml textebrevet.pdf (24 p.) Design.PDF (1 p.) ValidLog.PDF (1 p.) FR, BREVATOME, Gerard POULIN Subject: FR, BREVATOME, Gerard FEN-LIGNE 1.0 Dépôt électronique 22 décembre 2006, 15:44:31 (CET)	

/INPI, section dépôt/

OSCILLATEUR MECANIQUE FORME D'UN RESEAU D'OSCILLATEURS ELEMENTAIRES

DESCRIPTION

5

30

L'invention concerne un oscillateur mécanique formé d'un réseau d'oscillateurs élémentaires.

Ce réseau d'oscillateurs mécaniques 10 élémentaires présente des couplages aptes à propager un signal ou une perturbation d'une position initiale à d'autres endroits du réseau. Les domaines dans lesquels l'évolution spatiale ou temporelle de signaux et de phase est exploitée sont les systèmes 15 linéaires ou chaotiques, le codage ou le décodage d'informations, les systèmes d'analyse de propagation de perturbations, les réseaux de neurones, les systèmes d'interprétation de conditions aux limites par génération d'états stationnaires représentatifs, 20 les réseaux permettant l'amplification et l'analyse de grandeurs perturbatrices instationnaires, et les réseaux sensibles à une grandeur physique perturbatrice comme une variation de pression, d'accélération ou autre. Le réseau d'oscillateurs pourra être construit 25 par des techniques de dépôt et de gravure utilisées en micromécanique.

Plusieurs réseaux d'oscillateurs mécaniques couplés entre eux ont été proposés dans les documents de l'état de la technique, quoique les réalisations concrètes semblent avoir été peu nombreuses. Dans le document "Surface micromachine segmented mirrors for

10

15

20

adaptive optics" (Cowan W.D.; Lee M.K.; Welsh, Bright, V.M.; Roggemann, M.C.; IEEE Journal of Selected Topics in Quantum Electronics, Vol 5, Issue 1, Jan .-90-101), un couplage entre 1999 Page(s): poutres vibrantes parallèles est réalisé par une poutre ou un fil de liaison. Un couplage fort ou faible est obtenu entre les poutres vibrantes d'après la rigidité relative de ce dispositif de liaison ; mais il reste immuable alors qu'il serait souhaité de pouvoir le régler dans bien des applications, et on ne voit pas comment étendre un tel couplage à un réseau important, de poutres. Dans bidimensionnel, notamment représentée dans conception un peu différente, brevet US 6 917 138 B2, un couplage entre oscillateurs est réalisé par une poutre déformable et élastique modéliser comme un ressort dont peut caractéristiques peuvent être ajustées pour définir les modes de résonance de l'ensemble. L'inconvénient du couplage à ressort est que l'échange d'énergie entre les oscillateurs élémentaires est excessif et que les général oscillateurs ne peuvent donc en pas se stabiliser. D'autres conceptions de l'art antérieur possèdent l'un ou l'autre de ces inconvénients, selon leur constitution.

Les oscillateurs élémentaires composant le 25 pourront être construits d'après le brevet français n° 2 876 180 de la demanderesse ; c'est dans la façon particulière d'associer de tels oscillateurs qu'il faut chercher l'originalité de l'invention. Le mentionne de réseau brevet antérieur pas 30 ne d'oscillateurs.

On ressent le besoin de créer un réseau d'oscillateurs mécaniques ou électromécaniques couplés entre eux et dont la structure est simple et formée d'un nombre réduit d'éléments. Il en résulterait une 5 fabrication facile, notamment pour les techniques de dépôt de gravure usuelles en microtechnologie et micromécanique ou nanomécanique), qui donnerait produit aux dimensions précises. Ιl serait possible de construire en réseau aux oscillateurs de 10 très petites dimensions, donc avec une densité d'intégration élevé sur le substrat, d'y faire passer des fréquences élevées, de l'ordre du gigahertz au moins, sans compromettre la transmission des signaux dans le réseau d'oscillateurs de l'invention, et avec 15 bonnes caractéristiques de coupure transmission autour des modes propres d'oscillation, et des pertes excessives d'énergie. Enfin, il possible d'ajuster facilement les paramètres fabrication et donc les caractéristiques du réseau, 20 comme les fréquence propres et les caractéristiques de couplage, ou d'ajouter un moyen de réglage particulier, intégré au réseau et offrant les mêmes possibilités d'ajustement une fois que le dispositif aura été fabriqué. Les oscillateurs et les moyens de couplage 25 devraient être formés d'un nombre réduit d'éléments pour donner ces avantages.

Une réalisation générale de l'invention concerne un oscillateur mécanique caractérisé en ce qu'il comprend un réseau de cellules jointes entre elles, chacune des cellules étant un oscillateur élémentaire comprenant une poutre déformable à contour

10

15

30

fermé, et des poutre déformables de liaison s'étendant sur des lignes et jointes à une pluralité des poutres à contour fermé. Souvent, l'oscillateur élémentaire comprend aussi des masses rigides oscillantes jointes de façon rigide à la poutre à contour fermé.

Avantageusement, les oscillateurs sont des résonateurs.

Dans de nombreuses réalisations, le réseau de cellules est bidimensionnel ; les poutres de liaison peuvent alors être jointes à une pluralité de poutres à contour fermé réparties par paires de deux côtés opposés des poutres de liaison, ce qui permet d'établir un couplage non seulement dans la direction des poutres de liaison mais dans la direction perpendiculaire ; l'information pourra alors être transmise dans cette direction perpendiculaire à la direction des poutres de liaison aussi bien que dans la direction des poutres de liaison.

Les cellules peuvent aussi être délimitées

20 par deux poutres de liaison en sus des deux poutres de
liaison déjà mentionnées, ces autres poutres étant
jointes aux précédentes en formant des quadrilatères :
des couplages sensiblement uniformes peuvent alors être
établis entre les deux directions principales du

25 réseau.

Un élément important de l'invention concerne les ancrages du réseau à un substrat fixe pour régler les caractéristiques de couplage. Selon l'invention, les points d'ancrage au substrat sont essentiellement présents sur les poutres de liaison. Contrairement à la conception nécessaire avec des

20

25

oscillateurs isolés qu'on exposait dans le brevet français susmentionné, les points d'ancrage du présent réseau peuvent être disposés selon un mode périodique admettant un pas égal à un multiple d'une longueur d'une cellule, ce qui signifie que la plupart des points des cellules ne sont pas ancrés. Le couplage résultant, plus faible, consomme moins d'énergie et autorise une meilleure transmission de l'information dans le réseau.

10 Le réseau peut être compliqué par dispositifs de couplage, comprenant des déformables à contour fermé dépourvu de masses rigides oscillantes, entre des paires de cellules voisines. Une disposition a l'avantage de permettre 15 modification facile des caractéristiques d'oscillation du réseau.

moyen important de régler Un autre le dans à couplage le réseau consiste le pourvoir d'électrodes de création de champs électriques devant les poutres à contour fermé, les poutres de liaison, ou toutes, afin de modifier la raideur des poutres et donc la fréquence des vibrations qu'elles transmettent.

Ces aspects de l'invention ainsi que d'autres seront maintenant décrits au moyen des figures suivantes :

- la figure 1 illustre une réalisation d'oscillateur élémentaire ;
- les figures 2, 3, 4 et 5 illustrent quatre réalisations de réseaux de tels oscillateurs;
- la figure 6, 7 et 8 illustrent un mode de propagation des oscillations dans une cellule, puis

deux, puis à 3 cellules ou plus (réseau) d'après le cas général ;

- la figure 9, 10 et 11 illustrent trois mode d'oscillation dans des réseaux bidimensionnels;
- 5 les figures 12 et 13 illustrent deux réalisations de coupleurs sans masse ;
 - les figures 14, 15, 16 et 17 illustrent quatre réalisations de réseaux pourvus de tels coupleurs;
- et les figures 18, 19 et 20 illustrent trois dispositions d'électrodes d'ajustement de raideur des poutres.

La figure 1 représente un oscillateur élémentaire. Il comprend deux masses 1 et 2 rigides 15 entourées par une poutre à contour fermé 3 déformable que soutiennent deux poutres d'ancrage parallèles 4 et déformables et avantageusement rectiliques (pour faciliter l'assemblage du réseau) menant à quatre points d'ancrage 6, 7, 8 et 9 à un substrat sousjacent. La poutre déformable à contour fermé 3 est 20 reliée aux masses 1 et 2 et aux poutres d'ancrage 4 et 5 par des poutres de raccordement 10, 11, 12 et 13. Ces poutres de raccordement, qui sont ici doublées paires de poutres parallèles, sont très rigides 25 courtes par rapport aux précédentes, de sorte qu'on peut considérer qu'elles transmettent parfaitement les mouvements ou les déformations des éléments qu'elles relient. Enfin, l'oscillateur comprend des moyens de mise en oscillation des masses 1 et 2 constitués par des peignes 14 et 15 fixes logés entre la poutre à 30 contour fermé 3, les masses 1 et 2 et les poutres de

10

raccordement 10 et 11. Ils sont détachés des autres éléments de l'oscillateur mais fixés au substrat par des points d'ancrage communément référencés par 16 et qui peuvent être au nombre de trois pour chacun des peignes 14 et 15. Leurs dents sont imbriquées, ou "interdigitées" selon le vocabulaire fréquemment employé dans la technique, dans des dents communément référencées par 17 de peignes mobiles établis sur les masses 1 et 2. L'oscillateur est en silicium revêtu de couches conductrices au moins sur les peignes fixes qui servent à générer des champs électriques.

Dans le mode de réalisation préféré, poutre à contour fermé 3 est elliptique, les poutres d'ancrage 4 et 5 sont parallèles au grand axe de 15 l'ellipse de la poutre 3, les points d'ancrage 6, 7, 8 et 9 sont aux coins d'un rectangle et les masses 1 et 2 sont en forme de demi-lune, leurs dents 17 étant placés sur les faces bombées, éloignées l'une de l'autre, et dirigées dans la direction du grand axe de ladite 20 ellipse ; les dents des peignes 14 et 15 sont dirigées même. Cette disposition permet d'instaurer forces électriques en commandant le potentiel électrique des peignes fixes 14 et 15 (pour des dispositifs qui ne sont pas représentés mais sont bien 25 connus dans l'art) pour instaurer les mouvements des 1 et 2 dans la direction du grand axe l'ellipse qui déforment la poutre à contour fermé 3 et les poutres d'ancrage 4 et 5. Le contour fermé de la poutre 3, et notamment sa forme elliptique, ainsi que 30 l'orientation des poutres d'ancrage 4 et 5 favorisent l'apparition d'une opposition de phase du mouvement des masses 1 et 2, qui s'éloignent et s'approchent donc sans cesse l'une de l'autre quand elle sont excitées, alors que les autres modes de vibration possibles apparaissent beaucoup moins facilement, puisque le réseau de poutres serait par exemple beaucoup plus rigide pour un mouvement des masses 1 et 2 en phase.

Dans la figure 1, la configuration proposée (et originale) des peignes fixes 14 et 15 contraint le mouvement voulu en opposition de phase avec un unique signal électrique : on n'a pas besoin d'amener le signal en opposition de phase par deux peignes distincts ; le dispositif comprend un plot de connexion électrique, un fil électrique et un groupe de peignes fixes au lieu de deux fils et deux groupes de peignes comme dans l'art antérieur.

10

15

20

25

On retrouvera cet oscillateur élémentaire dans les réseaux qui vont maintenant être décrits, en donnant une représentation simplifiée où les peignes et leurs dents ne seront pas illustrés. Toutefois, peuvent être présents les peignes ou non sur moteurs oscillateurs selon que ceux-ci sont ou simplement transmetteurs des oscillateurs. oscillateurs peuvent éventuellement être différents les uns des autres, notamment en ce qui concerne leurs masses et leurs rigidités. Les masses oscillantes 1 et être omises, si peuvent elles-mêmes on cherche notamment des réseaux capables de propager des fréquences très élevées.

Certaines formes de l'invention auront les 30 allures représentées aux figures 2, 3, 4 et 5, où les oscillateurs élémentaires portent la référence 18 et

10

15

sont regroupés en réseaux bidimensionnels dont ils occupent une cellule chacun. Un aspect important à considérer est que les poutres d'ancrage 4 et 5 de l'oscillateur élémentaire de la figure 1 sont désormais communes à plusieurs oscillateurs élémentaires c'est-à-dire qu'elles se prolongent de façon continue d'un oscillateur élémentaire 18 à ses voisins sur des distances pouvant être importantes. On désormais de poutres de liaison, de référence 19 pour des poutres s'étendant dans une direction (ici, le long ellipses des grands axes comme les d'ancrage 4 et 5 de l'oscillateur élémentaire de la 20 de référence figure 1), et pour des similaires aux précédentes, et notamment déformables, mais qui s'étendent parallèlement aux petits axes des ellipses. Ces secondes poutres de liaison 20, qui n'ont pas leur équivalent dans le dispositif de la figure 1, sont généralement jointes aux poutres de liaison 19 aux endroits de leurs croisements.

20 Les poutres de liaison 19 et 20 ont été représentées comme communes aux oscillateurs 18 élémentaires des deux côtés desquels elle s'étendent, c'est-à-dire raccordées à tous ces oscillateurs élémentaires, cela mais n'est 25 obligatoire et elles pourraient être remplacées par des dispositions à poutres de liaison 19 et 20 parallèles contiquës, chacune reliées aux oscillateurs élémentaires 18 d'un côté respectif ainsi qu'on le voit à titre d'exemple aux figures 10, 11 et 16.

Dans le mode de réalisation de la figure 2, les premières et secondes poutres de liaison 19 et 20

s'entrecroisent en formant des contours continus et rectangulaires pour chacune des cellules englobant chacune un des oscillateurs élémentaires 18. Il en va de même pour la figure 3. La figure 4 représente un agencement où seules les secondes poutres de liaison 20 existent, et la figure 5 un agencement où seules les premières poutres de liaison 19 existent.

Un autre aspect à considérer de ces réseaux est celui des points d'ancrage. La jonction d'un réseau 10 d'oscillateurs élémentaires 18 par les poutres liaison 19 et 20 permet d'utiliser un nombre de points d'ancrage moins important qu'à chaque coin d'un des oscillateurs élémentaires 18 : dans la réalisation de la figure 2, les points d'ancrage 21 sont présents à opposés 15 coins de chacun des oscillateurs élémentaires 18, c'est-à-dire qu'ils sont disposés en quinconce d'une poutre de liaison 19 ou 20 à suivante, étant présents à un pas de deux cellules sur chacune des poutres de liaison 19 et 20 et avec un 20 décalage d'une poutre de liaison 19 ou 20 la suivante ; dans la réalisation de la figure 3, points d'ancrage 22 sont présents à un pas de trois cellules sur chacune des poutres de liaison 19 et 20, encore avec un décalage les mettant en quinconce ; 25 d'autres dispositions des point d'ancrage sont possibles, les périodiques étant préférées. Les croisements avec raccordements entre elle des poutres permettent liaison 19 et 20 théoriquement recourir à un nombre de points d'ancrage très petit pour faire tenir le réseau sur le substrat, sauf à 30 accepter qu'il soit très peu rigide. Dans la

réalisation de la figure 4 et celle de la figure 5, on a choisi des motifs de points d'ancrage 21 semblables à celui de la figure 2 et qui portent donc la référence 21.

5 Les oscillations en opposition de phase favorisées pour chacun des oscillateurs élémentaires 18, et la poutre à contour fermé elliptique se déformant les dans deux direction orthogonales du plan, la déformation de l'un d'eux peut être propagée à ses voisins et dans tout le réseau par 10 les poutres de liaison 19 et 20.

Le fonctionnement des réseaux dépendra d'un certain nombre de facteurs, outre des caractéristiques des oscillateurs élémentaires 18 :

- la présence ou l'absence de certaines des poutres de liaison entre les oscillateurs élémentaires 18 voisins;
- le dédoublement éventuel des poutres de liaison en poutres parallèles et contiguës dont l'une 20 suit les déplacements de la rangée des oscillateurs élémentaires 18 d'un côté, et l'autre celle oscillateurs élémentaires 18 de l'autre côté telles poutres dédoublées et contiguës peuvent déformer indépendamment ; quand cette disposition est 25 adoptée, les oscillateurs opposés en haut et en bas subissent des déplacements indépendants, alors que ces déplacements sont forcément opposés pour oscillateurs élémentaires 18 joints à une poutre de liaison 19 ou 20 mitoyenne et commune ;
- le nombre et la répartition de points d'ancrage. Leur écartement généralement périodique

définit des motifs dans le réseau, dont les caractéristiques sont identiques. Dans les réalisations des figures 2, 4 et 5, les motifs auront une étendue de 2 x 2 cellules ; dans celui de la figure 3, une étendue 3 x 3 cellules ;

- l'existence de croisements avec raccordements des poutres de liaison 19 ou 20 aux limites des cellules qui ne sont pas pourvues de point d'ancrage;
- la raideur des poutres de liaison ;

5

20

25

30

- l'isotropie ou l'anisotropie du réseau pour les deux directions principales définies le long des poutres de liaison 19 et 20 ;
- la constance des propriétés des
 15 oscillateurs et des poutres de liaison sur la surface du réseau.

D'une façon générale, il est possible de modifier la raideur des poutres déformable et la valeur des masses oscillantes, ainsi que les conditions aux limites des poutres oscillantes (elles sont presque immobiles aux points d'ancrage, et liées entre elles aux intersections avec raccordement aux poutres perpendiculaires de manière que leurs liaisons angulaires sont identiques), et déplacements d'agir sur la fréquence de résonance globale ou locale réseau, selon que les ajustements portent l'ensemble du réseau ou une portion de celui-ci, à laquelle une information sur la vitesse parcourra le réseau. Quelques fonctionnements seront maintenant exprimés à l'aide des figures suivantes.

10

15



La figure 6 représente la façon dont un oscillateur élémentaire 18 particulier se déforme : les masses 1 et 2 se déplacent en opposition de phase, la à contour fermé 3 poutre se déforme avec modification du rapport longueur des de l'ellipse et les poutres de liaison 19 se déforment aussi en opposition de phase, par exemple en rendant la cellule concave à leurs endroits ; les poutres de liaison 20, quand elles existent, connaissent aussi des déformations opposées entre elles et qui sont aussi opposées à celles des poutres de liaison 19, de sorte la cellule devient convexe à leurs L'allure des déformations et la fréquence de résonance dépendent, entre autres, des conditions aux limites, et notamment de la présence et du nombre de d'ancrage aux coins de l'oscillateur élémentaire 18, ou de croisements avec raccordement des poutres liaison.

La figure 7 illustre une paire d'oscillateurs 18 voisins reliés entre eux par une 20 poutre de liaison 20a commune, c'est-à-dire qui est reliée à une des masses de chacun des oscillateurs 18a 18b. S'il n'y a pas de point d'ancrage aux croisements entre les poutres de liaison 19 et 25 poutres de liaison commune 20a, aux points P et Q, les de liaison 19 peuvent se déformer sur étendue plus ample, d'après un mode complexe comprenant ici deux ventres de vibration le long de la paire d'oscillateurs élémentaires 18 considérée, entre les 30 points de limite A et B du quadrilatère A B C D qu'elle forme. La fréquence du mode et sa forme dépendront

10

15

20

25

30

encore de paramètres multiples de raideur, dimensions, masses et conditions aux limites ainsi qu'on l'a déjà signalé.

Cela peut être généralisé à un plus grand nombre d'oscillateurs, par exemple aux trois oscillateurs élémentaires 18a, 18b et 18c de la figure 8 : deux poutres de liaison communes 20a et 20b les relient ; les poutres de liaison 19 se déforment d'après un mode s'étendant sur l'étendue des trois cellules considérées et qui dépend encore des mêmes paramètres, dont les conditions aux limites aux coins A, B, C et D de ce motif de cellules.

Dans la pratique, dans les techniques de micro-usinage du silicium, on cherchera des fréquences de résonance de l'ordre du kilohertz ou du mégahertz avec des motifs d'au moins deux ou trois cellules, voire une dizaine de cellules, de côté. Dans ilpossible techniques de nano-usinage, sera d'ordre plus d'exploiter des motifs élevé et fréquences de résonance supérieures au gigahertz, et qui pourront être encore augmentées en réduisant les masses oscillantes 1 et 2 ou même en les supprimant complètement pour certaines au moins des cellules du Plus l'invention sera réalisée en réseau. dimension et avec beaucoup de cellules, plus le réseau pourra être grand en nombre de cellules et donc en variation de durée de propagation.

On revient au réseau de la figure 2 en soulignant qu'il représente un des modes de réalisation préférés d'abord à cause de la régularité de sa structure, qui lui donne une isotropie assez grande, et

10

15

ensuite raison les oscillateurs en de ce que élémentaires se répartissent en deux qu'illustre la figure 9. En suivant les lignes comme les colonnes du réseau, on trouve que les oscillateurs élémentaires 18 prennent en alternance deux phases de déformation opposées pour l'étendue du motif, notées 18d et 18e respectivement, grâce à la présence des points d'ancrage 21 en quinconce et au caractère commun des poutres de liaison 19 et 20. La transmission simultanée d'une phase d'un signal comme de son opposée est donc parfaitement déterminée et imposée le long du réseau. Cette particularité est recherchée dans nombreuses applications en électronique. Elle est aussi intéressante d'un point de vue mécanique puisque le centre de gravité d'un réseau reste immobile, ce qui le rend plus stable, et la dissipation d'énergie est minimisée en régime stationnaire.

Les figures 10 et 11 illustrent d'autres possibilités, obtenues quand seules les poutres 20 liaison 20 ou les poutres de liaison 19 sont communes et que les autres sont dédoublées : l'alternance de phases opposées entre les cellules voisines s'effectue seulement le long des lignes dans l'agencement de la figure 10, le long des colonnes dans celui de la figure 25 11 ; mais d'une ligne à l'autre ou d'une colonne à l'autre, la répartition des phases est quelconque entre des oscillateurs élémentaires 18 voisins en l'absence de liaison, et il est possible qu'ils soient à la même phase, ce qu'on a représenté sur ces figures. Les 30 lignes ou colonnes sont alors des transmetteurs indépendants.

10

15

20

25

30

l'invention aspects de maintenant être décrits. Tout d'abord, des coupleurs, représentés aux figures 12 et 13 pour leurs modes de réalisation principaux, peuvent être ajoutés à certains endroits du réseau entre certaines des cellules déjà décrites. Ces deux formes de réalisation ont en commun une poutre à contour fermé 25, de préférence elliptique comme la poutre 3 ; elle est munie de poutres de liaison 26 et 27 aux portions voisines du réseau parallèles à la figure 12 et qui sont jointes aux extrémités de la poutre à contour fermé 25 d'après le grand axe de l'ellipse par des poutres de raccordement 28 et 29, ou d'une paire de poutres de raccordement 30 et 31 aux extrémités du petit axe de l'ellipse et dirigées dans la direction de cet axe à la figure 13.

Ces coupleurs 23 et 24 peuvent implantés sur le réseau de diverses façon dont les figures suivantes illustrent des exemples. A la figure 14, des coupleurs 23 alignés en colonnes séparent des oscillateurs élémentaires 18 dans chacune des lignes, leurs poutres de jonction 26 étant incorporées aux poutres de jonction 19. Des points d'ancrage supplémentaires peuvent être ajoutés pour augmenter la raideur du réseau, comme aux intersections des poutres de raccordement 28 et 29 avec les poutres de liaison 19, encore selon un motif en quinconce, à un croisement sur deux le long de chacune des colonnes et avec un décalage de colonnes d'une poutre de liaison 19 à la suivante. Dans le mode de réalisation représenté, les poutres de liaison 19, communes à deux rangées d'oscillateurs élémentaires 18, sont en prolongement

10

15

20

25

30

des poutres de liaison 26 et 27 des coupleurs 23 et confondues avec elles.

Une disposition analogue est retenue pour le réseau de la figure 15, mais les lignes sont cette fois séparées par des coupleurs 24 du second genre, placés de façon renversée par rapport aux coupleurs 23 de la figure 14 (qu'on retrouve ici), c'est-à-dire avec des axes d'ellipses perpendiculaires. Une telle disposition permet de raccorder les poutres raccordement 30 et 31 aux poutres de liaison 19 devant les poutres 12 et 13 des oscillateurs élémentaires 18. Ici, les poutres de jonction 20 sont interrompues à l'endroit des coupleurs 24. Les points d'ancrage 33 sont répartis de façon un peu plus complexes, aux coins motif chaque comprenant quatre oscillateurs élémentaires 18 (33a, 33b, 33c et 33d) et coupleurs 23 et 24 et, près du centre du motif, aux raccordements entre les poutres 28 et 29 des poutres de raccordement des coupleurs 23 et des poutres de liaison 19 (33d et 33e).

Une disposition différente est illustrée à la figure 16. Elle comprend exclusivement des coupleurs 24 du second genre , disposés en colonnes séparant des colonnes d'oscillateurs élémentaires 18 comme la figure 14, mais les coupleurs 24 sont disposés quinconce par rapport aux oscillateurs élémentaires 18, c'est-à-dire que leurs petits axes d'ellipse alignés avec les poutres de liaison 19, avec lesquelles leurs poutres de raccordement 30 et 31 se confondent. Dans le cas fréquent où ces poutres de raccordement 30 et 31 comprennent deux éléments parallèles, il est

25

30

indiqué d'employer des poutres de jonction 19a et 19b dédoublées et respectivement associées à la rangée supérieure et la rangée inférieure d'oscillateurs élémentaires 18. Les coupleurs 24 sont ici munis de poutres de raccordement 34 courtes et rigides qui les unissent à leurs extrémités de grand axe d'ellipse. Les points d'ancrage 35 sont placés à ces poutres de raccordement 34.

Le réseau de la figure 17 se distingue du 10 précédent par deux caractéristiques : les coupleurs, ici référencés par 23', sont d'une longueur double de oscillateurs 18. c'est-à-dire s'étendent entre deux paires de chacun d'eux, et ils s'étendent aussi en quinconce d'une colonne à l'autre, c'est-à-dire que leurs coins et leurs petits 15 d'ellipse alternent le long des poutres de liaison 19, qui sont interrompues en arrivant devant les petits axes des ellipses 25. Les points d'ancrage du réseau 36 la référence et sont placés portent interruptions des poutres de liaison 19 ; ici, ils sont 20 aussi placés aux croisements avec les poutres liaison 20.

D'autres genres de coupleurs pourraient mais iln'est toujours être proposés, pas d'en utiliser, nécessaire dans les d'oscillateurs cette invention. La de fonction des coupleurs est de régler les propriétés locales globales du réseau indépendamment des oscillateurs, puisque leurs caractéristiques d'oscillation sont très différentes de celles des oscillateurs, les coupleurs

10

15

20

25

30

étant presque de dépourvus de masse et leur raideur pouvant être très différente de celle des oscillateurs.

Une dernière caractéristique importante de l'invention qui sera maintenant décrite permet elle aussi d'ajuster dans le temps les couplages entre les éléments du réseau ainsi que la propagation de l'information en lui (couplage dynamique).

La figure 18 montre un oscillateur élémentaire 18 dont les poutres de liaison 19 et 20 sont munies d'électrodes qui les soumettent à un champ électrique. Ces électrodes sont voisines des poutres de liaison 19 et 20 et s'étendent du moins d'un côté des poutre de liaison ou de part et d'autre d'elles. Le champ électrique peut être continu ou alternatif. Les forces électriques agissant sur les poutres de jonction permettent de modifier leur raideur l'oscillation et donc la faculté de réagir aux communiqués mouvements aux masses 1 et 2 oscillateurs élémentaires 18 voisins ; un niveau de couplage faible ou fort d'un oscillateur à un autre peut ainsi être commandé, et le couplage peut même être inhibé complètement en imposant une grande raideur qui rend immobile l'oscillateur élémentaire 18 considéré : la transmission de l'information serait alors interrompue.

Dans le mode de réalisation représenté, on a illustré des électrodes 37 et 38 continues pour une poutre de jonction 19 et une poutre de jonction 20, et des électrodes discontinues 39 et 40 pour l'autre des poutres de jonction 19 et l'autre des poutres de jonction 20. Les électrodes discontinues peuvent être

commandées segment par segment et donc offrir une plus grande liberté de réglage. Une répartition quelconque des électrodes continues et discontinues est possible.

La réalisation de la figure 19 concerne le 5 23 du premier genre. Des électrodes 41 coupleur s'étendent autour de la poutre elliptique 25 précisément autour d'elle pour une des électrodes de la paire et en elle pour l'autre des électrodes de la paire), et des électrodes 42 et 43 devant les poutres 10 de liaison 26 et 27. Ici encore, le choix d'électrodes continues ou discontinues est arbitraire ; on a figuré des électrodes 41 et 42 continues et des électrodes 43 discontinues.

Enfin, la figure 20 représente une paire d'électrodes 44 autour de la poutre elliptique 25 d'un coupleur du second genre 24.

20

Les électrodes continues sont bien entendu interrompues aux endroits où elles entreraient en collision avec d'autres éléments du réseau, comme les poutres de raccordement.

électrodes pourraient Des aussi être à contour fermé 3 près de poutres des oscillateurs élémentaires 18 pourvus des masses oscillantes 1 et 2.

REVENDICATIONS

1) Oscillateur mécanique, caractérisé en ce qu'il comprend un réseau de cellules jointes entre elles, chacune des cellules étant une oscillateur élémentaire (18) comprenant une poutre déformable à contour fermé (3), et des poutres déformables de liaison (19, 20) s'étendant sur des lignes et jointes à une pluralité des poutres à contour fermé (3).

10

15

- 2) Oscillateur mécanique selon la revendication 1, caractérisé en ce que les poutres de liaison sont jointes à une pluralité des poutres à contour fermé réparties par paires de deux côtés opposés des poutres de liaison, le réseau de cellules étant bidimensionnel.
- 3) Oscillateur mécanique selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que les 20 cellules sont délimitées par deux desdites poutres de liaison et par deux autres poutres de liaison, jointes aux précédentes en formant des quadrilatères.
- 4) Oscillateur mécanique selon l'une 25 quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comprend des points d'ancrage (21, 22) de poutres de liaison à un substrat fixe, qui sont disposés selon un motif périodique admettant un pas égal à un multiple d'une longueur d'une cellule.
- 5) Oscillateur mécanique selon la revendication 4, caractérisé en ce que le motif est en

quinconce, identique pour des poutres de liaison parallèles mais décalé d'une à une autre desdites poutres de liaison parallèles.

Oscillateur mécanique selon l'une 5 6) quelconque des revendications 1 à 5, caractérisé en ce qu'il comprend des dispositifs de couplage (23, s'étendant entre des paires des cellules, les comprenant des poutres dispositifs de couplage déformables à contour fermé (25) dépourvues de masses 10 rigides oscillantes, alors que chacun des oscillateurs élémentaires (18)comprend deux masses oscillantes jointes de façon rigide à la poutre à contour fermé (3) dudit oscillateur élémentaire.

15

7) Oscillateur mécanique selon la revendication 6, caractérisé en ce que les dispositifs de couplage s'étendent le long d'une pluralité desdites paires de cellules.

20

25

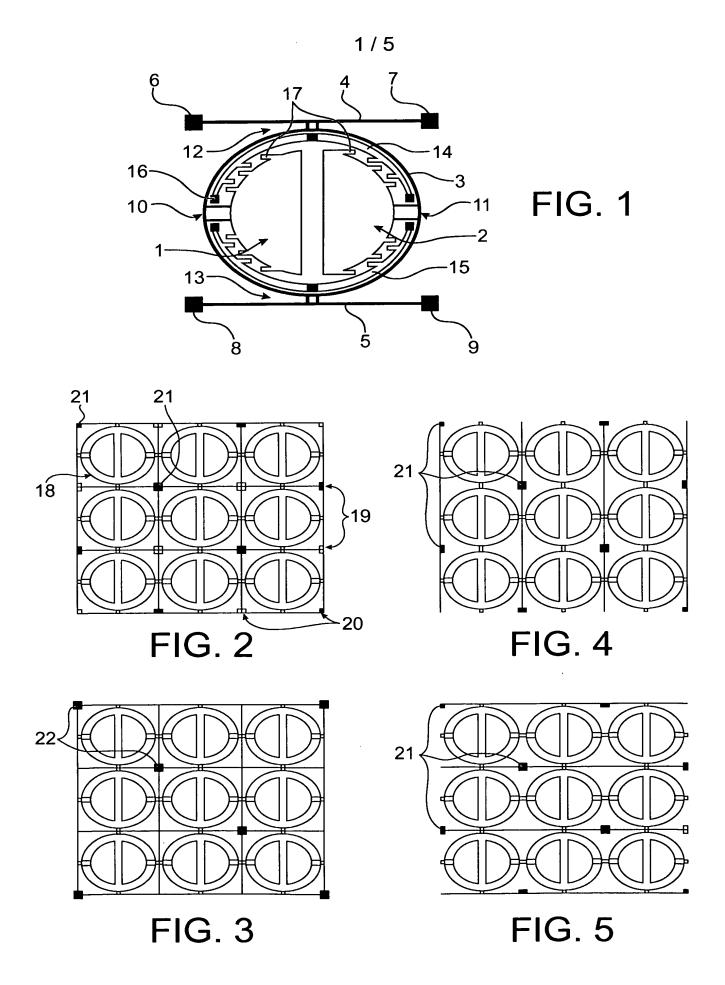
- 8) Oscillateur mécanique selon la revendication 7, caractérisé en ce que les dispositifs de couplage s'étendant en quinconce, selon des rangées parallèles où les dispositifs de couplage sont décalés d'une à une autre desdites rangées parallèles.
- 9) Oscillateur mécanique selon l'une quelconque des revendication 1 à 8, caractérisé en ce qu'il comprend des électrodes (41, 44) de création d'un champ électrique de réglage de raideur devant les poutres à contour fermé.

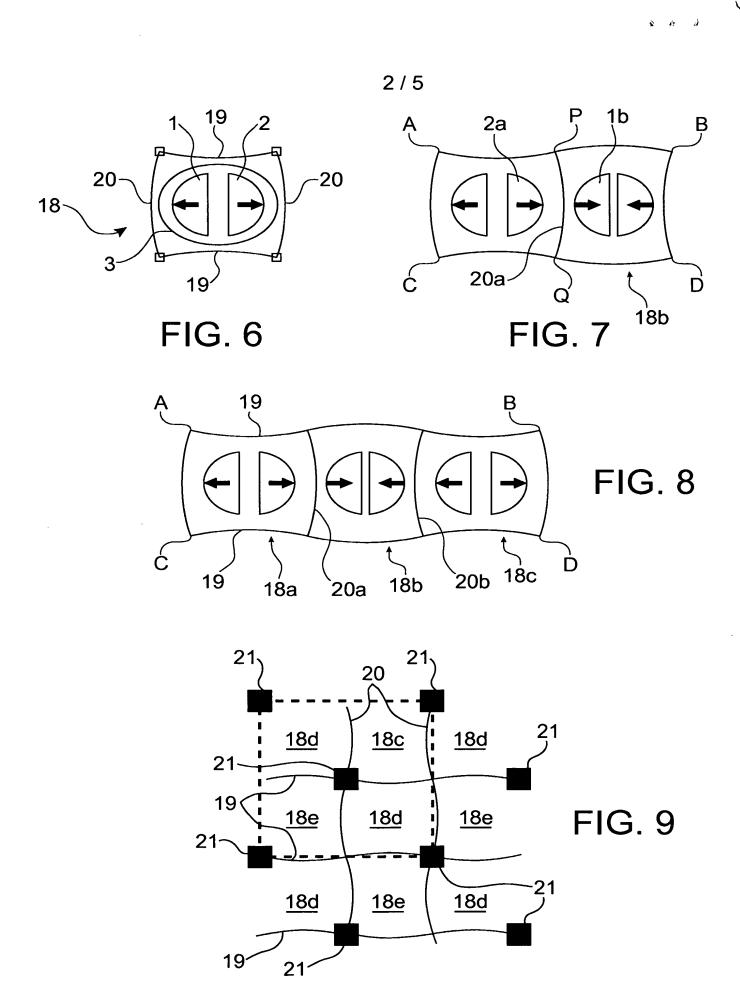
10) Oscillateur mécanique selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé en ce qu'il comprend des électrodes (39, 40, 42, 43) de création d'un champ électrique de réglage de raideur devant les poutres de liaison.

10



B.15679





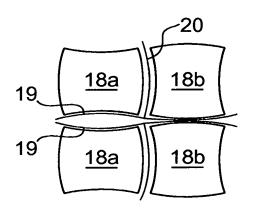


FIG. 10

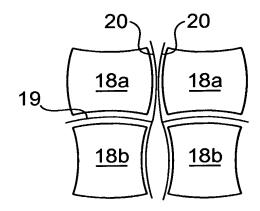


FIG. 11

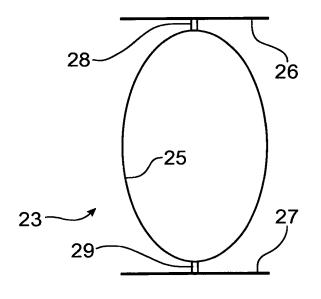


FIG. 12

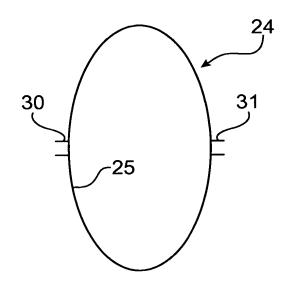
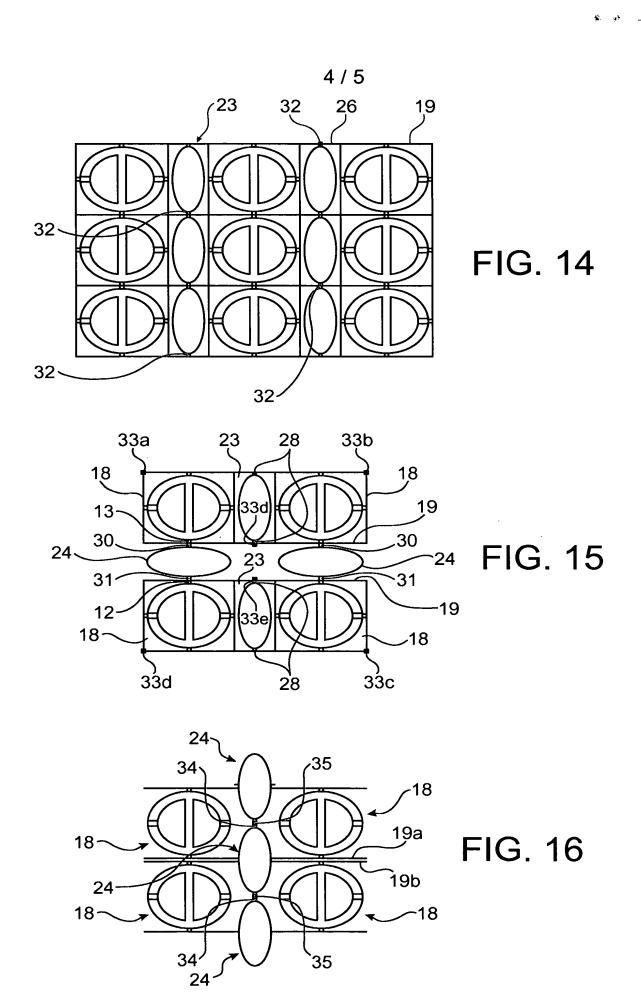
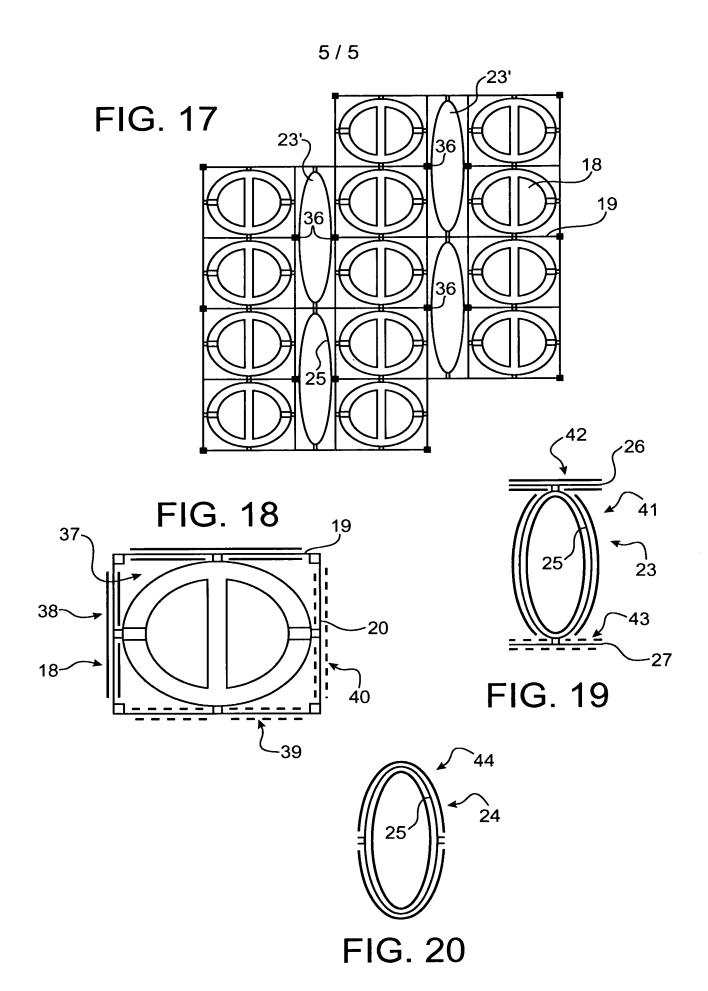


FIG. 13









BREVET D'INVENTION CERTIFICAT D'UTILITE



Désignation de l'inventeur

Vos références pour ce dossier	B15679JCI-DD3291VR
N°D'ENREGISTREMENT NATIONAL	
TITRE DE L'INVENTION	
	OSCILLATEUR MECANIQUE FORME D'UN RESEAU D'OSCILLATEURS ELEMENTAIRES
LE(S) DEMANDEUR(S) OU LE(S) MANDATAIRE(S):	
DESIGNE(NT) EN TANT QU'INVENTEUR(S):	
Inventeur 1	
Nom	DELEVOYE
Prénoms	Elisabeth
Rue	33 rue Abbé Grégoire
Code postal et ville	38000 GRENOBLE
Société d'appartenance	
Inventeur 2	
Nom	BARBE
Prénoms	Jean-charles
Rue	52, rue ST LAURENT
Code postal et ville	38000 GRENOBLE
Société d'appartenance	

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI.

Signé par

Signataire: FR, BREVATOME, Gerard POULIN Emetteur du certificat: FR, INPI, INPI-EN-LIGNE 1.0

Fonction (Mandataire)